

## Formation Evacuation - 3 heures

### Références réglementaires

Article R4227-39 du code du travail

La consigne de sécurité incendie prévoit des essais et visites périodiques du matériel et des exercices au cours desquels les travailleurs apprennent à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à se servir des moyens de premier secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires.

Ces exercices et essais périodiques ont lieu au moins tous les six mois. Leur date et les observations auxquelles ils peuvent avoir donné lieu sont consignées sur un registre tenu à la disposition de l'inspection du travail.

### Objectif pédagogique de la formation

- ✓ Former et instruire le personnel désigné de l'entreprise sur la conduite à tenir en cas d'évacuation.
- ✓ Être capable de mettre en œuvre, diriger efficacement et en sécurité une évacuation des locaux selon les consignes définies.
- ✓ Être capable d'interagir avec les différents acteurs de l'évacuation selon leurs rôle et mission.

### Public

- ✓ Tout salarié d'une entreprise, tout agent d'une collectivité ou administration.
- ✓ Toute personne en charge de l'évacuation d'un site.

### Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Oui - Pas de restriction des textes encadrant la formation

### Durée

3 heures de formation soit 0.5 jour.

### Effectif

L'effectif de chaque session est de minimum 4 participants et de maximum 15 participants.

### Prérequis

Aucun prérequis nécessaire pour suivre la formation.

### Programme théorique de la formation

#### 1 : L'évacuation

- ✓ La définition.
- ✓ Les différents cas justifiant une évacuation.
- ✓ Les différents types d'évacuation : l'évacuation immédiate, la mise en sécurité.
- ✓ Le point de rassemblement, les zones refuges, les espaces d'attente sécurisée.

#### 2 : Les spécificités pouvant compliquer une procédure d'évacuation

- ✓ La présence de fumée.
- ✓ Les mouvements de panique
- ✓ La gestion des personnes en situation de handicap

#### 3 : Les matériels concourant à faciliter une procédure d'évacuation

- ✓ Les déclencheurs manuels
- ✓ Le signal d'alarme : sonore et visuel.
- ✓ Les signalétiques et éclairage
- ✓ Le compartimentage et le désenfumage
- ✓ Les plans d'évacuation et d'intervention

#### 4 : Le rôle des chargés d'évacuation

- ✓ Le guide file
- ✓ Le serre file
- ✓ Le responsable d'évacuation

## Programme pratique de la formation

- ✓ Connaissance des consignes de sécurité, des procédures internes et des risques spécifiques
- ✓ Exercice de déplacement dans un espace enfumé par fumée froide pour comprendre les difficultés de progression
- ✓ Réalisation d'un exercice d'évacuation de l'établissement (si possible selon l'organisation de travail de la structure)

## Moyens pédagogiques

- ✓ Salle de formation équipée : ordinateur, vidéoprojecteur, tableau blanc ...
- ✓ Machine à fumée froide

**Si la formation se passe dans vos locaux, mettre à disposition une salle de formation, ainsi qu'une zone de pratique permettant la mise en situation de fumée froide.**

## Démarche pédagogique

Tous nos stages reposent sur une alternance entre transfert de savoir-faire et d'attitudes, avec des exercices concrets, des tests avec les participants et des analyses de situations. Cette méthode permet une appropriation rapide des sujets par les stagiaires.

Lors des formations en groupe, l'accent est mis sur l'interactivité, intégrant ainsi la possibilité de progresser en équipe et de réussir ensemble.

Les principales méthodes utilisées sont :

- ✓ La méthode heuristique et interrogative : une partie du savoir est détenue par les participants le formateur aide à le faire émerger et à le structurer.
- ✓ La découverte : il s'agit de laisser l'apprenant tâtonner et commettre des erreurs, seul ou avec le groupe, afin de marquer les esprits par la pratique.
- ✓ La méthode applicative avec une analyse réflexive : permet de partir de la pratique pour apporter des éléments théoriques qui permettent de construire une nouvelle pratique

## Animateur

1 formateur à jour de ses formations continues SSIAP et bénéficiant d'une expérience du terrain (SSIAP 2 ou SSIAP 3, Sapeur-pompier, ancien responsable de service de sécurité incendie ...).

## Evaluation

Evaluation formative tout au long de la formation.

## Sanction

- ✓ Attestation de fin de formation remise par le centre de formation
- ✓ Signature dans le registre de sécurité.

## Responsable pédagogique

Pascal AUMONT.

**Le calendrier des sessions est construit sur demande en fonction de votre organisation.**



SP2 Formation est datadocké.  
Id DD 0077054



SP2 Formation est certifié Qualicert pour ses formations.